

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2015-0272 DC/SED du 9 décembre 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale (CNEDIMTS)

NOR : HASX1530923S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 9 décembre 2015,

Vu les articles L.161-37 et R. 165-18 du code de la sécurité sociale ;

Vu le décret n° 2015-848 du 9 juillet 2015 relatif à la composition de la commission de la transparence et de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé ;

Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres titulaires ayant voix délibérative de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé :

M. BONNEVIE Lionel.

Mme HAMON Élise.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 9 décembre 2015.

Pour le collège :
Le président suppléant,
Pr J.-M. DUBERNARD